



Le
Trophée

Les Archers de VILLERS SUR MER et le Comité départemental du Calvados sont heureux de vous inviter à participer au :

1er Trophée des Roses

Par équipes féminines.

Le 27 janvier 2018
à la salle omnisports du Stade André SALESSE.

Ouverture du greffe : 13 heures (Certificat médical et licence A ou J en cours)

Début des échauffements sur cibles : 13h15

Inspection du matériel : 13h45

Début des tirs de qualification par équipes : 14h

Catégories : Scratch Dames « Arc classique » Sans catégories d'age.
Scratch Dames « Arc à poulies » Sans catégories d'age

Tir par équipes de 2 (possibilité d'une remplaçante) : 24 équipes maximum.

Possibilités d'équipes de club mixte.

Rythme des tirs AB / CD

Blasons : Tir en salle à 18 mètres Blasons Tri-spot de 40 cm (classique et poulies)

Tenue : identique pour l'équipe, **chaussures de sport obligatoires.**

Récompenses : Aux 3 premières équipes Arc Classique et poulies.

Droits d'Inscriptions : 15 euros par équipe

Buvette et restauration sur site.

DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE MERCREDI 24 JANVIER 2018

Inscriptions et renseignements : **DELIQUAIRE Olivier**,
Chemin Blandin ,
Le Hameau Blandin N° 7 , 14640 AUBERVILLE

Par téléphone : **06.19.72.63.49**

Par E-mail : oliver14@free.fr

Règlement :

Formule : Tir de qualification par équipe et phase finale sous forme de duels organisés selon le principe de la montante / descendante.

1ère partie : tir de qualification : 10 volées de 6 flèches (3 flèches par archère). Temps des volées : 2 minutes avec les 2 archères sur le pas de tir. Les points sont comptés pour l'équipe, pas de comptage individuel.

Début des phases finales 1 heure après la fin des tirs de qualification, pour toutes les équipes.

2ème partie : établissement des matchs en fonction du tir qualificatif, puis duels par set pour les classiques, par points pour les poulies.

Chaque match se déroulera sur 4 sets maximum de 6 flèches pour les arcs classiques (flèche de barrage en cas d'égalité à l'issue des 4 sets), et au total des points de 4 volées de 6 flèches pour les arcs à poulies (fleche de barrage en cas d'égalité à l'issue des 4 sets) (3 flèches par archère).

Temps des volées 2 min, 1 seule archère à la fois sur le pas de tir. La deuxième archère derrière la ligne des 1 mètre.

La remplaçante peut entrer en cours de match, mais pas en cours de set.